



LES ARCHERS DE NEUVY LE ROI

REGLEMENT GENERAL DE SECURITE

Le tir à l'arc est une activité sportive qui pratiquée dans le respect des règles qui la régissent rend le tir à l'arc non dangereux. Il n'en demeure pas moins, qu'un arc est une arme, que la flèche peut blesser et que leur utilisation génère donc des risques sauf à se conformer scrupuleusement aux règles et aux consignes de sécurité.

Il appartient donc à tous les membres, les dirigeants, les cadres bénévoles, les archers compétiteurs ou de loisir, réguliers ou occasionnels, expérimentés ou néophytes de respecter et faire respecter les règles de sécurité et de faire preuve sans relâche de la plus grande vigilance.

1 - Assurer sa propre sécurité en tant que tireur :

- ✓ Le montage de la corde sur l'arc doit se faire avec une corde à bander.
- ✓ Avant de tirer : il est indispensable de l'échauffer, de mettre un bracelet au niveau de l'avant-bras, de s'assurer d'avoir une palette en bon état et bien adaptée, en cas de frottement de la corde sur la poitrine mettre un plastron, et en règle général s'assurer du bon état de son matériel de tir (corde, repose-flèche, encoche, fissure sur flèche carbone, ...)
- ✓ Lors du retrait des flèches : ne jamais courir pour aller à la cible retirer ses flèches. Celles-ci doivent être retirées en vérifiant qu'il n'y a personne derrière soi. Les flèches doivent être retirées prudemment.
- ✓ L'habillement doit être en adaptée aux conditions météo (protection contre le froid, la pluie, le soleil, ...). Il est en de même du chaussage (chaussures fermées impératives, de marches ou de randonnées pour les tirs de parcours). Il faut privilégier les vêtements près du corps et protégeant intégralement le buste.

2- Assurer la sécurité des autres tireurs :

- ✓ Ne jamais encocher ou armer l'arc, même sans flèche, ailleurs que sur le pas de tir et en direction de la cible.
- ✓ Ne jamais lâcher la corde sans flèche encochée.
- ✓ Ne jamais mettre la flèche sur l'arc avant que la zone de tir ne soit entièrement libérée.
- ✓ Attendre la fin de la volée pour ramasser une flèche tombée hors de portée devant le pas de tir.
- ✓ Ne déposer aucune affaire personnelle entre la ligne de tir et la cible.
- ✓ Se tenir toujours à distance suffisante d'un archer en phase de tir pour ne pas risquer de perturber son geste par un contact inopportun.
- ✓ S'assurer que personne ne se trouve immédiatement derrière lors du retrait des flèches de la cible.
- ✓ Ne pas utiliser de matériel inadapté ou endommagé (flèches trop courtes, corde usagée, repose-flèche défectueux, ...).
- ✓ Ne pas courir dans la salle ou sur le terrain pendant la séance d'entraînement.
- ✓ Ne jamais courir avec des flèches dans le carquois.

Tout accident grave survenu au sein du club doit être signalé à la Direction Départementale de la Jeunesse et des Sports et à la Fédération Française de Tir à l'Arc.